



BASSINS

Informations Conseil Communal 7 octobre 2020

Wifi 1 : SALLE_GYM_BASSINS_BACK

PWD : BoisSuisse2015

Wifi 2 : SALLE_GYM_BASSINS_FRONT

PWD : BoisSuisse2015

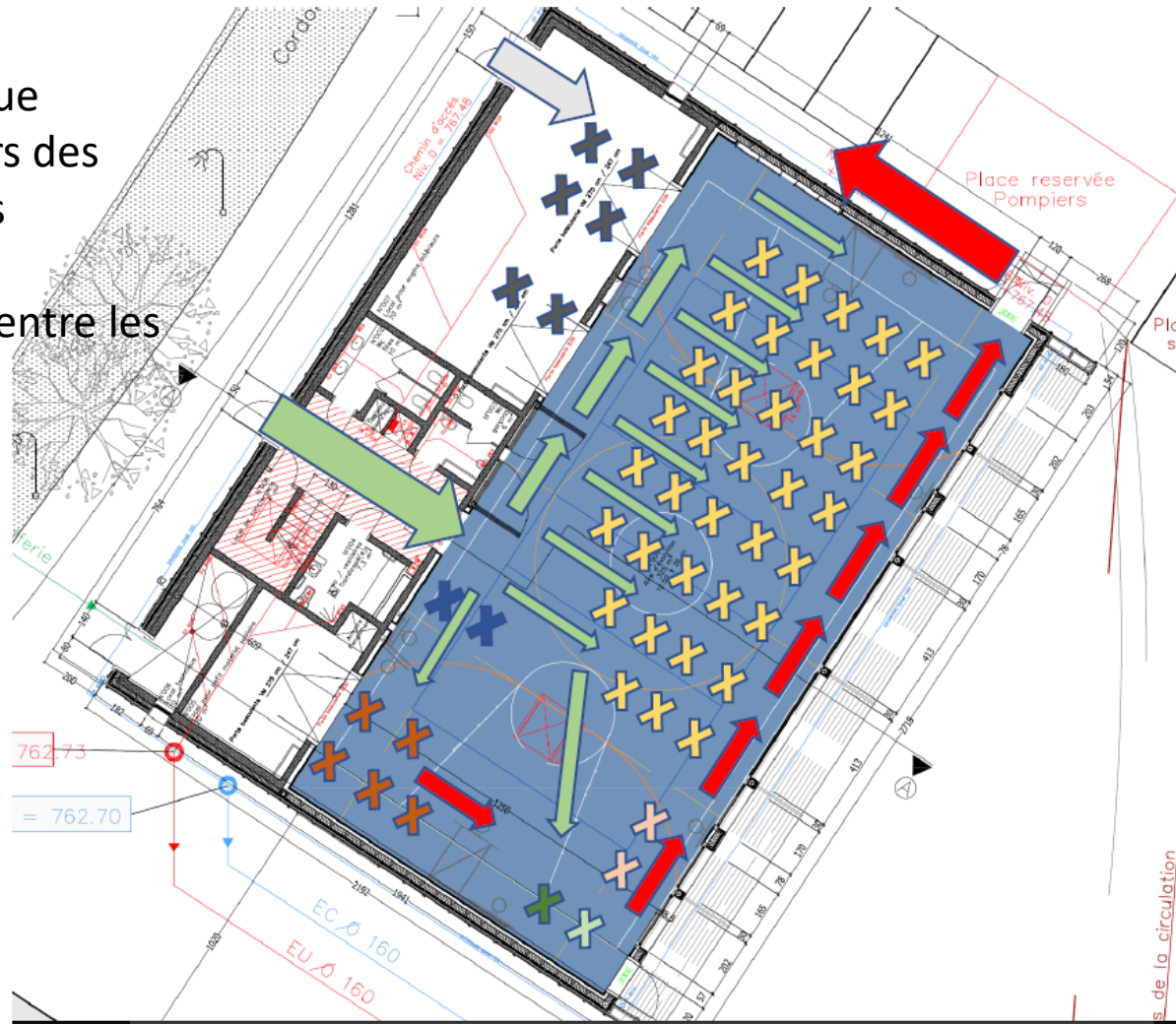


BASSINS

Plan Covid-19 salle polyvalente

Port du masque
obligatoire lors des
déplacements

Distance 2 m entre les
tables





BASSINS

Dossier Piscine

A propos des sociétés anonymes impliquant les communes et les privés.

Lorsque la Municipalité de Bassins tente d'expliquer la situation que nous rencontrons avec la société anonyme « piscine de Bassins », il ne lui est fait aucun crédit de la véracité de ses propos.

Voici un article qui devrait être lu par tous qui explique le mécanisme de la problématique rencontrée non pas par une petite commune de miliciens peu performants mais par des villes avec un staff d'avocats et de spécialistes.

Article du « 24Heures » 19.9.2020

Les élus communaux n'ont pas été consultés sur les millions de francs de créances suspendues par le Centre sportif de Malley SA. Le cadre juridique le permet.

Chloé Banerjee-Din



BASSINS

Dossier Piscine

- **Le dossier est en cours de traitement chez le juge pour déclarer l'ajournement de la faillite.**
- **Réponse attendue dans les 6 mois et prise en considération des éléments de reprise de l'objet par le cautionnaire selon acte notarié.**
- **Poursuite de l'exploitation**



BASSINS

Elections communales

En fonction de la LEDP, les procédures en matière d'élections seront gérées par le greffe communal.

Les listes de candidats doivent être déposées au greffe municipal sous la signature :

Art. 83

Dépôt des listes [17]

b. de trois électeurs dans le système majoritaire.

Information municipale : 17.12.2020

Délai de dépôt des listes : 18 janvier 2020

Séance de présentation : février 2020



BASSINS

Prochains débats

- Eclairage public selon plan d'investissements
- Route du Châtelard en fonction du crédit cantonal
- Modernisation des compteurs d'eau sous pression
- Levée d'oppositions au PGA octobre 28
- Parking souterrain Couronne décembre ou mars
- Statuts AISE 2021
- Statuts ORPC 2021
- Règlement émoluments en matière de constructions décembre 2020 ou mars 2021 voir STI
- Budget 2021 décembre 2020

En vert nouveau

En rouge déjà annoncé



BASSINS

Préavis



BASSINS

Préavis 08/20

Courrier de M. le Conseiller communal Ramel décision CDAP panneaux solaires

STI association de 35 communes

Etude de la situation par le comité du STI

**Refacturation des frais de justice de 500 CHF
au STI (respect des procédures indiquées par leurs soins)**



BASSINS

Préavis 08/20

Courrier de M. le Conseiller communal Ramel décision CDAP panneaux solaires

Soit directive STI ou

**Modifications des règlements communaux
en fonction de la LAT 2017.**



BASSINS

Préavis 08/20

Courrier de M. le Conseiller communal Ramel décision CDAP panneaux solaires

Différence fondamentale entre la problématique soulevée du remboursement

Panneaux solaires	Taxes déchets
Acte touchant UNIQUEMENT un individu	Acte touchant TOUTE la POPULATION

Aucune comparaison possible et crédible

03.09.2020
car l'action d'annoncer une installation



BASSINS

Préavis 08/20

Courrier de M. le Conseiller communal Ramel décision CDAP panneaux solaires

Différence fondamentale entre la problématique soulevée du remboursement

Aucune comparaison possible et crédible car l'action d'annoncer une installation solaire est un acte individuel.



BASSINS

Préavis 08/20

- A l'introduction de la taxe au poids ou aux sacs cantonaux en 2013, **le département indique aux fiduciaires que c'est un compte fermé, donc équilibré chaque année.**
- Au vu de la difficulté pour les communes d'appliquer la vision cantonale, **le département émet une nouvelle directive en 2015.**
- **Le TF se base sur cette directive de 2015 pour débouter la commune.**



BASSINS

Préavis 08/20

La Municipalité demande d'accepter le préavis 08/20 pour les raisons suivantes :

- 1. respect des habitants qui ont eu un réflexe citoyen de payer des frais de déchets ont été générés par notre population**



BASSINS

Préavis 08/20

La Municipalité demande d'accepter le préavis 08/20 pour les raisons suivantes :

- 2. La CDAP a mentionné l'erreur municipale de ne pas avoir fixé un montant maximum de la taxe spéciale car dépendante de la situation financière du compte «ordures ménagères».**



BASSINS

Préavis 08/20

La Municipalité demande d'accepter le préavis 08/20 pour les raisons suivantes :

- 3. Le canton a pourtant signé le règlement et validé les comptes 2013 et 2014 selon le principe basé sur la commune d'Ecoteaux à l'époque. (post-facturation)**



BASSINS

Préavis 08/20

La Municipalité demande d'accepter le préavis 08/20 pour les raisons suivantes :

- 4. le mode de financement est indolore pour les finances communales**
- 5. et sans influence sur la dette communale.**



BASSINS

Préavis 08/20

La Municipalité demande d'accepter le préavis 08/20 pour les raisons suivantes :

- 6. en fonction de votre prestation de serment et de voir l'intérêt général de nos concitoyens.**



BASSINS

Préavis 09/20

La Municipalité demande d'accepter le préavis 09/20.



BASSINS

Election



BASSINS

Vice-Président

- **1^{er}**
- **Nicolas Sudan**
- **2^{ème}**
- **reporté**



BASSINS

Scrutateurs

- **titulaires**
- **Frédérique Zesiger – Schärer**
- **reporté**

- **Suppléants**
- **Nathalie Badertscher**
- **reporté**



BASSINS

Gestion

- **Fabienne Gregersen**
- **Denis Currat**
- **Elena Sagalaeva**
- **Anne – Marie Badel**
- **Guillaume Hayoz**
- **2 places à repourvoir ppf**



BASSINS

Finances

- **Denis Currat**
- **Nathalie Guignard-Pidoux**
- **Bernard Treboux**
- **Anne Genevay-Bolay**
- **Gian-Reto Goetsch**
- **2 postes à repourvoir**



BASSINS